

Réponse de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, à la question parlementaire n°6973 du 7 octobre 2022 de l'honorable Député M. Gusty Graas

- 1. Est-ce Monsieur le Ministre est au courant des aspirations polonaises concernant des armes nucléaires ?
- 2. Monsieur le Ministre est-il au courant de la position américaine face à cette demande du président Duda ? Oui.
- 3. Dans l'affirmative, quelles ont été les conclusions tirées des discussions ?

Il n'est pas prévu d'étendre vers l'Est le déploiement d'armes nucléaires, ni d'élargir les arrangements de partage nucléaire pour inclure des Alliés qui ont rejoint l'OTAN après 1997.

4. Étant donné que la Pologne est régulièrement en conflit avec la Commission européenne pour cause des manquements du pays au niveau de l'Etat de droit, comment Monsieur le Ministre évalue-t-il les propos du Président Duda ?

La situation relative à l'Etat de droit en Pologne est régulièrement abordée au sein de l'Union européenne et suivie de près par les institutions compétentes de l'UE et par les Etats membres. Les questions liées à la politique de défense n'en font pas partie.

<u>5. Est-ce que d'autres membres de l'OTAN ont manifesté des intentions similaires à celle de la Pologne ? Dans l'affirmative, qui étaient les membres intéressés ?</u>

Non, d'autres Alliés n'ont pas manifesté des intentions similaires à celles de la Pologne.

Luxembourg, le 7 novembre 2022

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes

(s.) Jean Asselborn